

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°611 JEUDI 20 MARS 1986 8,00 F

ILS ONT VOTÉ



ET PUIS APRÈS...

Editorial

On a gagné ! La nouvelle a fusé comme un pet sur une toile cirée dès vingt heures : « On a gagné ! ». Le Parti socialiste est le premier parti de France, et alors ? Le Parti communiste français campe sur une position stratégique préparée à l'avance, il évite la débacle en somme. Le R.P.R. et l'U.D.F. ne se sentent plus pisser... L'extrême gauche reste à tremper au fond du bocal.

La seule nouveauté, c'est l'entrée à l'Assemblée nationale de Le Pen et de ses petits

copains : la revanche de la hargne, des soudards, de ceux qui parlent les derniers et le plus fort. L'arrivée de ces petits Blancs ne peut plus faire suspecter notre régime de ne pas être une belle démocratie aux dents blanches. Il nous faudra désormais s'y habituer. L'extrême droite est une composante du jeu parlementaire. Le putride s'y dispute au saumâtre. Les canailles sont vautrées dans la fange libérale. Passons...

C'est maintenant que les idées doivent passer. La force des libertaires c'est précisément

d'avoir su refuser ce combat et de jouer les ramasse-miettes, c'est d'avoir dépassé la tentation électoraliste et nié le système en bloc. Les masques peuvent tomber, les anarchistes restent debout. Nous devons ferrailer encore, fermement et sans complaisance. Nous n'avons pas accepté et nous n'accepterons jamais le jeu démocratique parce que les règles sont truquées. Nous allons continuer à nous battre quotidiennement. Les élections passent, les chômeurs chôment, les travailleurs travaillent... Encore heureux qu'on va vers l'été !

FOP 2520

communiqués

• GARD

Le groupe libertaire du Gard entame une campagne contre les élections et pour la gestion directe. Nous tenterons, au moyen de tracts et affiches, de sensibiliser le public sur ces problèmes.

L'aboutissement de cette campagne sera une « fête », carrefour de rencontres et d'échanges, organisée le 16 mars. Nous demandons à tous les sympathisants de nous rejoindre. Ecrire à A.G.D.I.R., 16, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

• ARIÈGE

Un individuel sur la région de l'Ariège cherche à prendre contact avec des personnes sur Pamiers, Foix, Lézat-sur-Lèze, Axe-les-Thermes. Ecrire aux relations intérieures qui transmettront.

• DIJON

Le groupe de Dijon anime une émission sur Radio-Campus, 105.5 MHz et 94.7 MHz, le deuxième mardi de chaque mois, de 19 h 15 à 20 h.

• NÎMES

Le groupe du Gard interrompt momentanément les permanences qu'il tenait les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 17 h à 19 h, à l'A.D.I.R., 16, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

débats

• CHAMBÉRY

Au cours du week-end du 12 au 13 avril, se tiendra à Chambéry un colloque « Nécessité de l'organisation dans le mouvement anarchiste », avec des compagnons de la région.

• PARIS

Le groupe Louise-Michel organise, dans le cadre du cinquantenaire de la révolution espagnole, une série de cours-conférences dans son local, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris (métro Blanche ou Abbesses). Prochain rendez-vous le 21 mars, à 18 h pour une animation audiovisuelle (films illustrant la période 1936-1939) avec débat et buffet pour se restaurer en attendant les intervenants. A 20 h, un débat « La C.N.T., des origines au 19 juillet 1936 » aura lieu avec Aimé Marcellan.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes F.A. — PAGE 3 : Sous-entendus, bien entendu !, Place des Fêtes, Le Pen à Mantes-la-Morose — PAGE 4 : 260 000 F pour avoir fait grève, Luttas : tremplin électoral ? Droit du travail — PAGE 5 : Mickey à Marne-la-Vallée, Déserteur anarchiste et indépendantiste, Sécurité — PAGE 6 : Répression au Pays basque, Que sont devenus les expulsés ?, Mouvement « abertzale » de gauche — PAGE 7 : Nouvelle-Calédonie : danger d'O.A.S. — PAGE 8 : O.T.A.N. en emporte le vent, L'endettement en Amérique latine — PAGE 9 : Espagne : à la croisée des chemins de la décennie, Lutte des nettoyeurs en Biscaye — PAGE 10 : L'A.I.T. et les luttes syndicales — PAGE 11 : Le débat est dans la rue, Avez-vous lu « Anarchy Comix », Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12 : Quinquennat agricole 1981-1986.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli, fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Reabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre Règlement

Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre Règlement

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Reformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque mardi, de 19 h à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillotte.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : 16.54.74.26.02).

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffaut, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Douce), 43, place Grégoire-Bodillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesdes, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : 16.20.57.37.06.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les premiers dimanches du mois au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• SARTHE

Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous les seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

• SEINE-SAINE-DENIS

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les dimanches, de 10 h à 12 h 30, au cours de la tenue de la table de presse au marché de la Z.U.P.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.

Groupe « Florès-Magon », Paris 12^e : permanences les vendredis, de 18 h à 19 h, au métro Daumesnil (sortie Claude-Decca).

Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e

Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977

Routing 205 — Publi Routing

Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

éditions

• CASSETTE

De nouveau disponible... Le groupe Région toulonnaise diffuse une cassette de chansons anarchistes internationales (Italie, Espagne, Allemagne, Argentine, Suisse, États-Unis, France, en yiddish). Durée : une heure. Prix : 55 F (port compris). Chèques à l'ordre de Bruno Nappi et à adresser au C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• BADGE



Le groupe Florès-Magon (Paris 12^e) vient d'éditer un badge : « Espagne 36, Durruti », disponible pour le prix de 6 F à la librairie du Monde libertaire.

AFFICHE

Le groupe de Brest vient d'éditer une affiche anti-électorale, 1 F l'unité pour toute commande supérieure à 50 exemplaires.



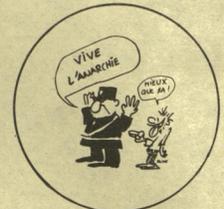
• BROCHURE

Le groupe Florès-Magon (Paris 12^e) vient d'éditer une plaquette intitulée « Sur l'université », en vente au prix de 7 F à la librairie du Monde libertaire.

• BADGE

La liaison de Bourgoin vient d'éditer un badge « Vive l'anarchie. Mieux que ça ! » (dessin de Reiser), disponible au prix de 6 F à la librairie du Monde libertaire.

Vous pouvez aussi le commander à « Contre-Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu. On y trouve également des briquets noirs « A (cerclé) contre vents et marées » (15 F).



• AUTOCOLLANTS

Le groupe de Paris 15^e a édité deux autocollants sur le thème de l'abstention révolutionnaire aux élections, ils sont disponibles à la librairie du Monde libertaire : 0,50 F l'unité, 10 F les 50 exemplaires.

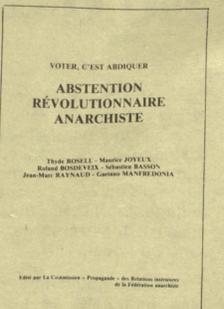
NI GAUCHE MORIBONDE
NI DROITE REVANCHARDE
abstention
révolutionnaire
gestion
directe !
FEDERATION * ANARCHISTE



• BROCHURE

La commission propagande des relations intérieures vient d'éditer une brochure de propagande abstentionniste à l'occasion des élections du 16 mars.

Prix : 15 F. Pour toute commande : librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.



Sous-entendus, bien entendu !

L'ESPRIT de clocher s'est adapté aux nouveaux migrants, étant peut-être hérité d'une méfiance venue des temps où les pillages sanguinaires étaient courants, ne serait-ce qu'entre le V^e et le XI^e siècle avec la rapine comme principal rapport social. Dans l'imaginaire collectif resurgit l'image d'un petit village provençal perché sur un rocher menacé par les razzias incessantes des « Barbaresques ». C'est la mythologie préférée des nationalistes issus du boulangisme : la Marianne des barricades est remplacée par une Marianne toujours sur le point d'être violée (1) : par les juifs (Dreyfus en 1899), les Boches (1914), les Moujiks (1917), enfin les Bougnouls (depuis 1954).

Dans un amalgame sordide, l'immigré, pauvre et déraciné, devient un guerrier foudroyant, membre d'une cinquième colonne. Ainsi en mai-juin 1982, Pierre Mauroy justifiait l'intervention policière contre les ouvriers grévistes de Citroën par les manipulations d'intégristes iraniens (1). De plus, la culture de l'immigré serait par définition obscurantiste : en Mohammed, il y a toujours un Attila. Historiquement, les Arabes ont envahi l'Andalousie et y ont installé une civilisation florissante qui a été réduite en cendres par les rois de Castille-Aragon et plongée dans le règne des hordes moyenâgeuses, avec à la clé l'instauration du servage dans une population d'« hommes libres » et la transformation du pays en désert agricole (2) par la destruction des réseaux d'irrigation.

La piste sécuritaire

Le discours immigration-sécurité correspond somme toute à une lignée nationaliste qui a empoisonné le débat politique depuis 1983. Pourtant, plusieurs pistes s'offraient alors au racisme, comme l'immigration-chômage ou l'immigration-protection sociale. Le discours antiraciste s'est orienté vers l'immigration-travail, etc. Mais au cours de la campagne électorale de 1986, le discours, sous-entendu bien souvent,

qui a fait assiéger par ses sbires à Billy-Montigny la maison d'une famille d'immigrés marocains soupçonnée par le voisinage de trafic de drogue. Scandale à l'époque. Puis l'Etat-P.S. engagea une répression discrète qui culmina dans le raid de l'îlot Châlon en 1984 à Paris. De 1982 à 1983, le nombre des délits contre l'ordre public général passe de 2 668 à 6 083 dont 5 109 imputables à des étrangers. Motif : absence d'autorisations administratives de séjour, car les régularisations n'ont con-

En juillet 1985, sur 42 758 détenus 26,2% étaient étrangers dont 73% d'Africains. Est-ce une preuve de la corrélation ? Non, car le zèle de la justice et de la police contre l'immigré, pierre angulaire du discours sécuritaire, ne doit pas être négligé d'autant que les patrons véreux ne moisissent pas longtemps en prison, comme l'a montré encore l'affaire Willot en 1985. Or, peut-on comparer un vol d'autoradio et un détournement de milliards avec des centaines de licenciements ? Cette dérive est corroborée par l'analyse criminologique des femmes détenues : le nombre d'entrées en prison de femmes en 1983 a représenté 5% des effectifs totaux et les motifs de condamnation des femmes étaient circonscrits à des crimes relatifs à des sévices sur enfants. En fait, en 1983, seuls 3,25% de la population immigrée a été mise en cause dans divers délits.

Immigration-sécurité, le débat qui s'annonçait dominant pour la campagne électorale de 1986 a été relégué au niveau des sous-entendus par la course au

plat de lentilles (la cohabitation) et les scandales de la politique extérieure. Mais les sous-entendus sont dangereux car ils anesthésient les réactions potentielles des antiracistes : tous les grands partis politiques s'accordent sur l'antiracisme et sur l'expulsion des immigrés.

C'est dans ce contexte de février-mars 1986 qu'Olivier d'Ormesson, député européen, maire et conseiller général, peut s'écrier sans que personne ne réagisse : « Pour mettre un terme au temps des voleurs et des assassins, il faut rejeter de France tous les cosaques, les fel-laghas et tous les frères du Djihad islamique qui sèment le sang et la terreur ». Si l'étranger dérange les cultures instituées, le géant endormi qu'est la classe ouvrière, française ou immigrée, reste toujours le cauchemar des pouvoirs établis.

XAVIER MERVILLE
(Gr. de Lille)

(1) Une pierre, deux coups : le machisme emprunte une voie détournée.
(2) En 1985, 90% des céréales espagnoles étaient importées des Etats-Unis.



immigration-sécurité s'est imposé car c'est le seul qui puisse faire appel à un imaginaire collectif passionné qui balaye tout argument rationnel.

Recette détonnante : vols, prisons, clandestinité, ghettos, viols, musulmans, crimes. En 1981, les bases sont posées par le Parti communiste français

cerné que 0,25% de la population immigrée. Enfin, en mars 1986, Robert Pandraud, directeur de cabinet de Chirac à l'Hôtel de Ville et tête de liste R.P.R. en Seine-Saint-Denis lance : « Pas de pitié pour les délinquants immigrés ».

Un débat opaque

Il n'y aurait donc pas de fumée sans feu ? Chirac, le 27 octobre 1985, affirma qu'un tiers des détenus des prisons françaises étaient des étrangers.

Marche à Lille

L'E 8 mars 1986 s'est déroulée la marche contre le centre de rétention de Lesquin. Environ 500 personnes y ont participé paisiblement pendant 12 km, malgré les tentatives de meurtre d'automobilistes au volant contre le cortège. Le soir s'est tenu le gala dans une chaude ambiance, malgré la salle sans chauffage d'une usine désaffectée, seul endroit de la communauté urbaine octroyé au collectif (P.S.-P.C., merci !).

Pour développer l'élan né du succès de la marche, le collectif (1) contre le centre de rétention, auquel participent activement les militants du groupe F.A. de Lille, envisage des interventions sur les quartiers et met en place une cellule d'aide juridique aux personnes menacées d'être expulsées de France.

X.M. (Gr. de Lille)

(1) Contacts : à la M.N.E. le lundi soir, réunions du collectif, ou auprès du groupe de Lille.

Place des Fêtes Dehors les racistes !

L'UN des nombreux dangers que connaît notre société actuellement est la banalisation des idées racistes et ultra-autoritaires, pour ne pas dire fascistes. Plusieurs niveaux de réponses peuvent s'insérer dans la lutte contre ces idéologies inacceptables. Tout d'abord l'intégration dans notre propagande d'une dénonciation méthodique et point par point des arguments des racistes. Mais la lutte doit aussi se mener sur le terrain pour contrer systématiquement la présence de ces indésirables dans n'importe quelle maille du tissu social.

C'est, en outre, une tâche que se sont fixés les membres du Collectif antiraciste du 19^e arrondissement de Paris, en s'opposant le dimanche matin à la vente de *National Hebdo* au marché de la place des Fêtes. Depuis plusieurs mois, les diffuseurs de cette presse nauséabonde ont été plusieurs fois obligés de coller sous la protection des flics. Avec la dernière période électorale, la tension est encore montée, à tel point qu'un militant du Front national a gazé avec une bombe lacrymogène un colleur d'affiches du collectif, le dimanche 2 mars.

Le dimanche suivant, plusieurs dizaines de militants antiracistes étaient présents pour riposter à cet acte. La table de presse du Front national, flanquée de deux drapeaux tricolores, et protégée par une vingtaine de C.R.S., fut huée par des « *Le Pen, fasciste, assassin !* » et autres slogans du même tonneau. Les C.R.S. furent même chargés pour arrêter les jets de tomates et d'œufs, très populaires parmi les jeunes du quartier !

Bref, il y eut peu de *National Hebdo* vendus ce jour-là. Une matinée d'action satisfaisante donc, hormis le comportement hélas ! habituel des militants de la L.C.R. qui en profitèrent pour répandre leur soupe électorale et dont le service d'ordre agit sans la moindre concertation avec les autres membres du collectif ; ce n'est pas par ces pratiques que l'on fera avancer la nécessaire unité des antiracistes sur le terrain, qui doit continuer place des Fêtes comme ailleurs, avant ou après les élections, face au Front national !

LEE GORDON

Le Pen à Mantes-la-Morose

L'E 12 mars, Le Pen était à Mantes-la-Jolie pour déverser sa haine et, comme partout, une contre-manifestation antifasciste et antiraciste a été organisée (1). C'est dans une atmosphère très « tendue » que la manifestation (regroupant environ un millier de personnes) a démarré du Val-Fourré, cité à forte proportion d'immigrés, pour traverser la ville et se rendre à la cathédrale, en passant juste devant le cinéma *Le Normandie* où se déroulait le meeting fasciste.

La tension était extrême après le meurtre, quelques jours auparavant, d'un militant socialiste, poignardé par des nerfs du Front national à Croissy, une commune voisine. Comme d'habitude, certains manifestants préconisaient le calme et voulaient défilé « dans la dignité » pour crier leur refus des idées propagées par Le Pen dans leur ville, tandis que d'autres préféraient employer des méthodes plus radicales pour débâler les meetings fascistes

et racistes protégés par les forces de l'ordre.

La manifestation arrivée devant *Le Normandie*, plusieurs centaines de personnes, et notamment les jeunes immigrés du Val-Fourré, ont « hésité » quelques instants. Le service d'ordre a vite repris les choses en main pour canaliser la foule vers la cathédrale.

C'est à la dispersion de la manifestation qu'une centaine de personnes a fait demi-tour pour aller à l'affrontement, malheureusement de façon complètement inorganisée. Résultat : une cinquantaine de manifestants interpellés (2) à 1 h du matin, les flics arrêtaient encore des gens dans les rues de Mantes. Une journaliste a été gazée par le service d'ordre de Le Pen parce qu'elle refusait que son photographe soit fouillé. Bref, Le Pen a pu tenir son meeting dans une municipalité socialiste littéralement quadrillée par les C.R.S....

Notons aussi que, quelques jours avant cette action, le Parti socialiste annonçait son

refus de participer à la manifestation du 12 mars. (Il défila la veille avec 80 personnes !) De plus, les socialistes ont déclenché une véritable paranoïa en parlant dans la presse nationale et locale de « provocateurs », de « risques d'émeute », de « anarchistes et de gauchistes » qui allaient venir tout casser dans Mantes, etc. Les affiches appelant à la manifestation ont systématiquement été arrachées ou recouvertes, non pas par le Front national, mais par... le Parti socialiste ! Un simple défilé antifasciste donc, dans une ville où les sondages donnent 20% d'intentions de vote pour le Le Pen. De quoi s'interroger, non ?

GIL, HERVÉ
(Gr. Libertad)

(1) La manifestation était appelée par le Collectif antiraciste et antifasciste du Mantois, les sections C.F.D.T. et C.G.T. de Renault-Flins, diverses organisations d'extrême gauche, etc. Les anarchistes étaient également présents en nombre.

(2) Cinq personnes ont été défilés. Un jeune manifestant a été inculpé de port d'arme par destination (un bâton enroulé dans du tissu !) et remis en liberté. Jugement dans trois mois.

en bref... en bref...

• Le syndicat C.N.T.-P.T.T. de la région parisienne nous informe qu'il tiendra une permanence tous les lundis, de 18 h 30 à 20 h, ainsi qu'une assemblée générale les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, à 20 h 30, au 33, rue des Vignoles, 75020 Paris (métro Avron ou Buzenval).

• L'Union pacifiste du Doubs signale qu'elle organise un concert de rock le 28 mars 1986 en soutien aux réfractaires à l'armée. Pour de plus amples renseignements : U.P.F., B.P. 301, 25304 Pontarlier cedex.

• Jean-Paul Sultot et Frank Debre, deux antimilitaristes déjà condamnés à 6 mois avec sursis et au retrait du statut d'objecteur pour le premier, et à 6 mois ferme pour le second, seront devant la Cour d'appel de Rennes le 16 avril, à 14 h. Leurs comités de soutien organisent deux réunions : à Nantes, le mardi 25 mars, à 20 h 30, au F.J.T. Porte-Neuve, salle Italie (2^e étage) ; à Rennes, jeudi 27 mars, à 20 h 30, M.J.C. La Paillette, 9, rue de La Paillette. Pour tout contact : Comité de soutien aux insoumis, c/o G.R.I.M., B.P. 804, 44019 Nantes cedex (tél : [16] 40.89.53.95).

• Gilles Recochet, insoumis total, a été libéré de la prison de Montluc à la fin du mois de février. Il comparait cependant le 21 mars au T.G.I. de Lyon, en tant que prévenu libre.



260 000 F pour avoir fait grève

DEUX cent soixante mille francs, c'est la somme que devront payer une vingtaine d'ouvriers de l'usine Delsey à Montdidier (Somme) aux cent trente-huit non-grévistes qui s'étaient constitués en association.

En 1983, une quarantaine d'ouvriers sur six cents s'étaient mis en grève pour obtenir de la direction le versement du treizième mois. La direction, pour toute réponse, avait alors décidé de mettre l'usine en chômage technique pendant deux semaines. A l'initiative de quelques cadres, un comité de non-grévistes s'est regroupé en association

pour attaquer les grévistes en justice. Signalons tout de même que, sur les quatre cents personnes qui en faisaient partie au début du conflit, seules cent trente-huit s'y sont maintenues au moment où l'affaire était portée devant les tribunaux, les autres ayant renoncé par écrit à se pourvoir contre leurs collègues.

Quoi qu'il en soit, après près de trois ans d'obstination, les non-grévistes et la direction ont eu gain de cause puisque la Cour d'appel d'Amiens a confirmé le jugement prud'homal qui condamnait les grévistes à payer vingt-six millions de centimes aux non-

Tremplin ou luttes ?

gramme commun, n'avait pas assez de colleurs d'affiches pour faire figure honorable face au parti communiste !

On aimerait pas être dans la tête de ces militants après les derniers renvois d'Edmond Maire... D'abord, il faut sortir de ses sarcophages, puis la grève c'est vilain, et pour couronner le tout : le capitalisme c'est chouette ! On ne voit pas tellement bien pourquoi il y a eu, au début des années 60, une scission à la C.F.T.C. ; à moins qu'il s'agisse d'une habile manœuvre prémonitrice du christianisme social pour récupérer Mai-68. Va savoir... Ce qu'on est sûr, c'est que dans l'année écoulée on ne pouvait pas suivre un conflit sans renifler aisément le fumet électoraliste.

Electoralisme ?

Le B.A.ba du tremplin, travaux pratiques de la courroie de transmission, est facile : dans une entreprise, on laisse s'enliser une lutte (ou on la mène dans une voie de garage) et puis après on dit que le syndicat c'est bien beau, mais c'est comme un albatros sur terre : « ses grandes ailes l'empêchent de marcher ». Alors la solution doit se trouver sur le plan politique et là le parti politique apparaît, avec son refrain : votez pour moi, tout ira mieux !

Ça, bien sûr, cela ne marche pas quand la farce électorale ne bat pas son plein. Quand une élection n'est pas en vue, les élaborateurs de tremplins en tout genre en sont réduits à faire ce qu'ils appellent avec dédain du basisme. Mais il suffit que la campagne électorale soit là pour que, dans l'entreprise Machin, il faille voter pour Tartenpion afin que la cantine soit meilleure et les salaires augmentés !

On pensera bien sûr au Parti communiste français et à l'influence qu'il exerce sur la Confédération générale du travail. Mais les socialistes, les gauchistes de toutes obédiences (2), les écologistes n'agissent pas autrement vis-à-vis du mouvement social quand il faut présenter des délégués à une élection. Un tremplin ou un marchepied comme on veut, le résultat important n'étant pas ce que l'on peut arracher au patronat, mais les miettes que des élus « ouvriers » pourraient nous distribuer !

Quels intérêts ?

Avant la Première Guerre mondiale, il existait en France (avant la scission du congrès de Tours) la Section française de l'Internationale ouvrière (S.F.I.O.). Ceux qui se réclamaient du courant socialiste et croyaient que le chemin vers un monde meilleur passait par les urnes se référaient au mouvement ouvrier. Depuis, l'identification à l'Etat français — qu'il fallait conquérir — a tant fait, qu'à la Libération ce n'était plus l'Internationale que l'on chantait dans les défilés du 1^{er}-Mai mais la Marseillaise !

Tous ceux qui désiraient nos votes pour le 16 mars souhaitent logiquement participer, à des degrés divers, à l'appareil d'Etat. D'un côté on déclare que la lutte des travailleurs ne peut se restreindre au seul cadre syndical et, de l'autre côté, on dénonce les « renoncements » de la gauche au pouvoir (3). Au nom de quels intérêts ?



Les luttes qui avant le 16 mars étaient soit manœuvrées politiquement soit purement défensives ne verront pas de trêve dans un avenir proche. Les secteurs à moderniser n'ont pas fini leurs divers « dégraissages ». Cent vingt mille suppressions d'emploi ont déjà été annoncées d'ici à la fin de l'année. Charbon, acier, électronique, banques, automobile, imprimerie, personne n'est oublié. Par exemple, chez Renault, 10 000 postes en moins sont programmés, 3 100 chez Peugeot, 1 800 chez Citroën, dans la sidérurgie 10 000, etc.

Tout cela, c'est l'Etat qui devra le gérer comme pour la Lorraine ou les mines. Etat auquel voulait participer tous les apprentis députés. Il faut sans cesse le leur rappeler... A eux comme aux autres !

THIERRY
(Gr. Pierre-Besnard)

(1) On nous reprochera en ce moment de ne « taper » que sur la C.F.D.T. Il est vrai que l'auteur de ces lignes n'a pas la mémoire courte... et que le tour des autres viendra !

(2) Oserions-nous dire qu'il arrive que des militants communistes soient plus représentatifs sur le terrain, en fait plus syndicalistes, que nombre d'« anti-stalinien » frénétiques ?

(3) Nous visons bien sûr ici les organisations gauchistes qui jouent le jeu électoral tout en faisant semblant de ne pas y croire.

Droit du travail

LA Ligue des droits de l'homme a condamné dans un communiqué les licenciements confirmés par la direction de Gibert-Jeune à Paris (1). Diable ! les syndicats ne suffisent-ils donc plus à défendre à haute voix les travailleurs ? Le prochain congrès de la L.D.H. (26 et 27 avril) sera d'ailleurs consacré aux droits et libertés des travailleurs. Les congressistes auront du pain sur la planche ! Le déroulement de leur travaux sera à suivre attentivement : quel jugement porteront-ils sur l'état des droits et libertés du mouvement ouvrier sous un régime de gauche ?

Le rôle de l'inspection du travail, par exemple, qui est de s'assurer de l'application effective du code du travail est aujourd'hui minimisé par le chantage à l'emploi. Si encore cela se limitait à une opposition localisée entre inspecteur du travail et direction d'entreprise... Avec l'influence de Delebarre, les inspecteurs du travail sont maintenant sous l'autorité directe du commissaire de la République.

Augmentation des autorisations de licenciements de délégués, protection du personnel liée directement aux impératifs économiques... Il est même clairement indiqué qu'inspecteurs et contrôleurs doivent abandonner les procès-verbaux au profit du « conseil et de l'information ». L'institution de l'inspection du travail n'est certes pas la panacée, mais elle a le mérite de pouvoir faire appliquer le code du travail et de faire constater les infractions commises par le patronat. Mais si Delebarre et consorts veulent nous ramener au siècle dernier pour continuer à gérer la crise et préserver les intérêts du patronat, la Ligue des droits de l'homme aura matière à réflexion pour son prochain congrès !

F. BERNARD

(1) Lire sur ce sujet les n°607 et 609 du « Monde libertaire ».

LILIANE

(1) Qui aurait finalement eu tout à gagner dans l'histoire puisqu'ils bénéficient depuis trois ans du versement du treizième mois (objet du conflit) sur lequel la direction a fini par reculer !

Mickey à Marne-la-Vallée Un piège à rats ?

DIX mille, vingt mille, cinquante mille ? Combien l'implantation du parc de loisirs Disneyland créera-t-elle d'emplois ? En effet, lorsque le 18 décembre dernier M. Jean Peyrelevade (dirigeant d'Indosuez) devenu le monsieur Disney côté français signe le protocole d'accord, on a pu s'apercevoir de l'empressement des responsables politiques socialistes qui ont claironné — campagne électorale oblige — que ce Disneyland-en-Brie allait devenir au niveau de l'embauche « une affaire comme nous n'en avons jamais connue » (dixit Laurent Fabius).

De l'autre côté de la mare, les ténors conservateurs ont également applaudi cet accord. En y regardant de plus près, on s'aperçoit rapidement que, si l'ensemble de la classe politique s'est rassemblée derrière ce projet, ce n'est pas pour endiguer ce fléau qu'est le chômage, mais encore une fois pour profiter et spéculer.

Le prix de l'emploi

La société Pivot, maître d'œuvre de cette future réalisation, s'est donc vu offrir soixante-dix hectares pour la réalisation du parc de loisirs, soit 4% du projet total qui s'éleva donc à 1 750 hectares. Pourquoi donc ne pas nous avoir parlé de cette surface immense qui va servir à l'installation d'hôtels, de parkings, de terrains de camping, de golfs, mais surtout à l'édification d'immeubles de bureaux sur lesquels la société Disney touchera des pourcen-

tages ? Pourquoi ne pas avoir annoncé que toutes les infrastructures coûteuses de type autoroutes et équipements publics seront à la charge de la collectivité ?

Ajoutons à ces dispositions des conditions financières extraordinaires sous forme de prêts consentis à la marque nord-américaine : d'une durée de vingt ans, les prêts auront un différé d'amortissement de cinq ans par chaque tranche et ils s'accompagneront d'un taux d'intérêt à 7,5% pour les cinq premières années. Il semble également possible que le pouvoir législatif soit appelé à voter un montant de T.V.A. de 7% au lieu de 18,6% (!). Face à ces réalités, on est donc en droit de se poser la question de savoir à quel prix seront financés les emplois sur ce secteur de Marne-la-Vallée.

Expropriations A quel prix ?

Mickey envisage donc de s'installer sur la zone 4 du périmètre d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Chessy, Serris...). Les habitants sont soit des agriculteurs soit des ruraux à mi-temps qui travaillent à Paris et rentrent le soir. Ils n'ont jamais été consultés sur cette implantation dont ils seront tout de même les premiers concernés.

Depuis 1973, leurs terrains sont situés sur une Zone d'aménagement différé, donc aménageable et constructible. Des expropriations sont donc en vue et, malgré la détermination des agriculteurs locaux (1), on est en droit de penser

que bon nombre de propriétaires fonciers, parfois agriculteurs, ne voient pas d'un mauvais œil la perspective de vendre leurs terres. Mais pour les autres ? Actuellement le prix pratiqué dans cette région est compris dans une fourchette de 5 à 10 F du mètre carré pour le propriétaire et de 3 F pour le fermier. On comprend donc mieux que pour les travailleurs de cette zone, conscients d'exploiter une des meilleures terres de l'Hexagone, le terme d'expropriation sonne mal à leurs oreilles.

Le Disneyland de Californie, ouvert depuis trente ans, fonctionne parfaitement. Le parc Disney aux portes de Tokyo, malgré la densité de population, a bien du mal à éviter les déficits. Que penser donc de cette implantation future à Marne-la-Vallée ? Le parc

attirera-t-il les neuf millions de visiteurs nécessaires à sa rentabilité ?

On peut en douter en contemplant le ciel d'hiver et la neige qui n'incitent guère à la flânerie ou au tourisme. Et puis le développement d'une culture à base de bandes dessinées n'est-il pas néfaste (pensons au parc des Schtroumpfs dans la région de Nancy) ?

Le rôle des anarchistes n'est nullement de démolir systématiquement les réalisations opérées par le système bourgeois et capitaliste, mais il est maintenant clair au vu de ces quelques informations, et malgré le mutisme des technocrates, que ce projet n'est rien d'autre que de la poudre à paillettes lancée aux regards des citoyens-électeurs. Les

probables 20 000 emplois coûteront très cher à la collectivité et les profits, eux, iront évidemment dans les poches des spéculateurs qui, on s'en aperçoit maintenant, vont exproprier à bas prix pour créer un gigantesque site immobilier rentable, même si le parc de loisirs n'apparaît guère solvable.

Enfin, que penser de ces investissements face aux drames économiques que connaissent les régions concernées ? Les milliards récoltés ne serviront pas la classe ouvrière malmenée dans l'Est du pays, ni les paysans escroqués et expropriés d'île de France.

ROGER LE GUEN

(1) Syndicat cantonal de Crécy-la-Chapelle, B.P. 5, 77580 Crécy-la-Chapelle.

Déserteur, anarchiste et indépendantiste

HERVÉ THÉPAULT est un personnage singulier : non seulement il se déclare militant « abertzale » (traduction littérale : « nationaliste basque ») et indépendantiste, mais également antimilitariste. Cette apparente contradiction, mal digérée par certains indépendantistes bretons il y a quelques années — non à l'armée française, oui à une armée bretonne —, se résout chez lui harmonieusement dans son projet de société libertaire. Il est clair et ne mâche pas ses mots : « Qu'on ne s'y méprenne pas, je/nous (...) sommes résolument contre toute armée : française, basque, espagnole ou de la "hostia" ! », « je ne reconnais pas l'existence des Etats-nations, mais celle des divers peuples et individus libres qui, par-delà les frontières, les constituent. »

Plutôt favorable à la démarche de l'insoumission totale, il dépose tout de même une demande de statut d'objecteur

de conscience afin de pouvoir continuer à lutter au Pays basque (participation à la rédaction du journal d'informations locales *Abil* et au Syndicat intercantonal). Toujours cohérent, il exige une affectation sur place et ne compose pas lorsque la Commission juridictionnelle lui demande des précisions sur son « opposition en toute circonstance à l'usage personnel des armes ». La réponse est nette : « Je serai opposé, "en toute circonstance", et ce en accord avec mes principes philosophiques, à l'usage personnel des armes, le jour où vous n'en aurez plus, où nous serons enfin libres de toutes contraintes arbitraires, où les travailleurs débarrassés des patrons et autres spoliateurs légaux organiseront eux-mêmes leur travail pour se répartir équitablement le produit de leur sueur (...). »

Finalement affecté à l'O.N.F. de Tardets (Pyrénées atlantiques), il désertera après cinq mois de « services inutiles » le

29 septembre 1984. « *Le bilan fut vite dressé : inutilité, désintérêt des agents vis-à-vis de leur environnement, notamment sur l'aspect social. Rien quant à mes attentes ! En revanche, main-d'œuvre corvéable, perte de temps (même pas d'efficacité dans le boulot !), et en plus piquant du travail à des jeunes forestiers (intérimaires) originaires de la vallée voisine, lesquels n'en avaient déjà pas beaucoup, et en auront encore moins... l'O.N.F. ayant annoncé des restrictions budgétaires et 400 licenciements. »*

L'année 1985 va se terminer lorsque deux pandores viennent lui souhaiter le 29 décembre la bonne année en lui notifiant un délai de trente jours afin qu'il régularise sa situation. On sait ce que cela veut dire et que la répression n'est guère éloignée, puisqu'actuellement la chasse aux réfractaires est ouverte.

« *Ayant une conception de ce qu'est l'utilité publique différente des services gouvernementaux, (il) n'a nullement l'intention de (se) repentir. »* Aussi un comité de soutien à Hervé Thépaault s'est formé en Soule (Euskadi Nord) et compte axer son soutien autour de trois points :

« • la volonté de poser le problème de l'utilité sociale dans une vallée de 15 000 habitants et qui compte plus de 35% de chômeurs dans la population active ;

« • la volonté de mêler un combat indépendantiste et libertaire ;

« • participer à une réflexion collective et à un redémarrage du mouvement antimilitariste dans l'Etat français. »

On peut, bien sûr, rejoindre ou contacter le comité de soutien à Hervé Thépaault en écrivant à *Abil*, B.P. 14, 64130 Mauléon.

GEORGES HOST

Sécurité

NOUS vivons le siècle « le plus violent de l'histoire du monde » (sic) ! Pour nous en convaincre, il suffit de lire le premier numéro du journal de notre sécurité : *Défendre*. En effet, l'Etat ne protège plus le citoyen, la Cour de sûreté de l'Etat, les Q.H.S., la peine de mort ont été supprimés, les lois Sécurité et liberté et anti-casseur abrogés, sans parler des juges « rouges » du Syndicat de la magistrature qui désarme la justice répressive.

Comme vous pouvez le constater, cette équipe de journalistes « honnêtes hommes du XX^e siècle » (le plus violent !) et « conscients de leurs responsabilités » ne font pas dans la dentelle. Toutes les conneries de comptoir y sont reprises avec un sérieux effrayant : des immigrés délinquants en puissance aux flies impuissantes faute de moyens et d'effectifs, rien ne manque... A ma droite, les gentils Blancs ; à ma gauche, les méchants Noirs... dans un contexte différent, on en ritait ! Mais c'est dans ses conseils pratiques que ce torchon se surpasse.

A la rubrique « shopping », vous apprendrez que la matraque télescopique a la même utilisation que le rouleau à pâtisserie, que la dague de poing est une arme vicieuse, que le stylet a le même emploi que le pic à glace « sauf que ce n'est pas pour piquer la glace », que la montre Zapper libère une décharge de 20 000 volts, que la torche Maglite assomme très bien et très fort, et, enfin que, pour la modique somme de 9 500 F, vous pouvez acquérir le gilet pare-balles « Renoma Capitaine-Barril ». Passez rapidement les autres articles qui sont tous du même tonneau : attention au chien (le chien du mois), attention aux armes (ce mois-ci le fusil à pompe), l'avocat conseil (les limites de la légitime défense)... Reposez ce journal à sa place et tirez la chasse !

OLIVIER
(Gr. Florès-Magon)



Répression au Pays basque

La politique de répression, qui est appliquée de façon générale au Pays basque, vise plus particulièrement les secteurs de la population qui exigent de manière radicale les revendications nationales et sociales que le peuple demande dans son ensemble.

Cette répression se traduit par des méthodes appliquées systématiquement en Euskadi. Tout d'abord l'utilisation du G.A.L. par les gouvernements français et espagnol, dont nous avons déjà largement relaté la stratégie dans nos colonnes. Celui-ci continue de frapper en toute impunité. Pour l'année 1985, le nombre d'assassinats de militants s'est élevé à dix, ainsi que huit personnes blessées qui aujourd'hui sont plus ou moins invalides.

Les arrestations, assignations à résidence et déportations deviennent une politique courante de la part du gouvernement français, dont la préoccupation est d'entretenir de bonnes relations avec son homologue espagnol. La situation des réfugiés basques, aujourd'hui, est de plus en plus précaire. Ils sont devenus les victimes d'une administration dont les décisions sont prises en fonction des directives émanant de l'Espagne.

Toutes les réponses négatives aux demandes de statut de réfugiés politiques se traduisent par une sommation à quitter le territoire français dans un délai d'un mois. Les réfugiés, qui font la demande de renouvellement de papiers leur permettant de rester sur le territoire français, reçoivent une autorisation pour une durée de trois mois sur laquelle la mention de demandeur a été tout simplement rayée et qui leur interdit de tra-

vailler et de percevoir les prestations sociales.

L'application des expulsions ou la simple reconduite à la frontière peut être le moyen répressif préconisé par les gouvernements français et espagnol pour obliger les réfugiés basques à se « repentir ».

Le gouvernement français s'illustre aujourd'hui par une nouvelle politique de chantage. Il offre la régularisation de la situation administrative en échange d'une renonciation écrite des principes politiques. C'est dire si tous les moyens sont bons pour essayer de régler cette question basque qui préoccupe tant l'Espagne et la France.

Nous nous étendons pas sur les autres moyens répressifs utilisés (contrôles d'identités, interdiction de manifestations, maintien et extension des écoutes téléphoniques...). La volonté des gouvernements

français et espagnols de vouloir régler le problème des Basques par tous les moyens et de façon urgente est plus qu'évidente. Les prochains mois risquent d'être particulièrement difficiles et laissent présager les moyens utilisés.

MARTINE
(Gr. Libertad)



Mesures du gouvernement français

- Déportés : Togo (4), Cap Vert (5), République dominicaine (1), Panama (6), Cuba (7), Equateur (2), Venezuela (8). Total de 33 personnes. Les deux Basques qui sont en Equateur ont été torturés par des policiers espagnols avec l'aide des autorités équatoriennes.
- Disparitions : deux à Bayonne.
- Extraditions : trois. Deux acquittés. Ceci remet en question la politique d'extradition du gouvernement français. L'un d'entre eux est revenu demander l'asile politique et il a été reconduit à la frontière, le caractère de demandeur d'asile lui a été refusé.
- Assignations à résidence : 56 (dont un sera expulsé prochainement).
- Interdictions de séjour dans les neuf départements du grand Sud-Ouest, en Bretagne et en Basse-Normandie : 70.
- Innombrables contrôles d'identité et perquisitions de domiciles.

D'après « Enbata » n° 909
(13 février 1986)

Que sont devenus les expulsés ?

D'AUTRES « problèmes » surgissent notamment en ce qui concerne les réfugiés expulsés par la France vers le Togo, le Cap Vert, le Panama, San Domingo, l'Equateur...

Un dossier (1) d'information sur leur situation a été réalisé par leurs compagnes, exposant la réalité pays par pays :

« Nous n'y traitons pas les cas des réfugiés expulsés à Cuba et au Venezuela. Dans ces pays-là, ils disposent des garanties administratives qui leur permettent de résoudre directement leurs problèmes avec les autorités locales.

« En revanche, dans tous les autres pays, ils se trouvent dans des situations de non-droit, réduits à éviter les pièges qui leur sont tendus pour les faire tomber dans le désespoir. Or, tous ces demandeurs d'asile demandent à être reconnus pour ce qu'ils sont : "des personnes qui craignent avec raison d'être persécutées du fait de leur appartenance à un groupe social et du fait de leurs opinions politiques, qui se trouvent hors du pays dont elles ont la nationalité et qui ne peuvent, du fait de cette crainte, ni ne veulent réclamer la protection de ce pays." »

« Ils demandent ainsi que la protection par la Convention de Genève leur soit accordée. (...) »

« (...) Aucun des pays suivants : Togo, Panama, Equateur et San Domingo, où la France a expulsé des demandeurs d'asile politique d'origine basque ne respectent les droits minimums de ces personnes : droit à la liberté de mouvement, à la liberté de travail, à la liberté de communication. Ils sont là dans une espèce de système carcéral sans barreau, sans règlement et sans limite dans le temps.

« Dans tous ces pays, ainsi qu'au Cap Vert, il faut aussi noter que leur statut sur place

ne leur permet pas de recourir contre ces privations arbitraires de liberté et que de toutes les façons, ils ont été précipités dans une situation illégale de par les autorités des pays d'accueil qui ne leur accordent aucun document officiel d'identité et de séjour.

« Partout la situation est très tendue car ils ne savent pas combien de temps cela va durer et comment cela peut évoluer.

« La présence des gardiens continuellement armés et à leurs trousses (ou leur absence quand elle est calculée comme à Panama), les tensions que ce prétendu service de sécurité engendrent pour donner la preuve de son autorité, le peu de garanties effectives de respect des droits de l'homme offertes par ces pays (sauf au Cap Vert) à ses propres citoyens, tout cela fait que le pire peut survenir à n'importe quel moment.

« Aussi, notre groupe de compagnes de demandeurs d'asile expulsés par la France tient-il à attirer votre attention sur l'indifférence avec laquelle le gouvernement de la France mène ces expulsions et a ainsi permis que nos compagnes subissent de très graves préjudices quant au respect des droits de l'homme, allant même jusqu'à la torture en Equateur. »

Voilà comment le gouvernement français se débarrasse de « certains réfugiés encombrants », en n'hésitant pas dans certains cas à les livrer à des tortionnaires et à s'en laver les mains. La situation est grave car l'information passe difficilement, vu l'indifférence quasi générale. C'est à nous militants révolutionnaires de mettre tout en œuvre pour briser le mur du silence sur cette affaire.

M.

(1) Ce dossier est disponible au Comité de soutien aux réfugiés basques, 14, rue de Nanteuil, 75014 Paris.

Le mouvement « abertzale » de gauche

E.M.A. s'est créé en septembre 1985, suite à une nécessité des « abertzales » de gauche agissant sur des terrains de luttes dispersés et éclatés de se rassembler afin de globaliser les pratiques et les luttes, et de trouver une stratégie commune. Ainsi E.M.A. s'est fixé deux objectifs : mettre en place un mouvement « abertzale » de gauche se dotant d'une plate-forme politique et stratégique et participer aux élections de mars 1986 en présentant des candidats et en considérant ce choix comme un facteur de renforcement du mouvement.

Malgré quelques divergences, le choix du terrain électoral a été adopté par l'ensemble des « abertzales ». La position d'E.M.A. face aux élections est d'une part de dire que celles-ci ne représentent pas une fin en soi, mais qu'elles ne sont en fait qu'une étape. Le choix est discutable car il n'est pas prouvé que celui-ci soit un facteur de renforcement du mouvement. Nous n'allons pas ici reprendre les positions que les anarchistes ont sur les élections ; il va s'en dire, et les faits l'ont prouvé, que la démarche est porteuse de bien des perversions.

De plus, les élections, comme échéance institutionnelle extérieure au mouvement, obligent celui-ci à agir au plus vite. Ainsi, au détriment d'autres démarches reléguées au second plan, par manque de temps, E.M.A. se trouve dans une position de consensus sous la forme de points minimums où peut se retrouver la grande majorité des « abertzales ». Cependant les problèmes de fond sont ainsi évacués au profit de positions

larges qui gomment les contradictions et abaissent le niveau des débats. La démarche d'E.M.A. n'en est qu'à ses débuts et déjà provoque des réticences au sein du mouvement.

En effet, pour certains, plutôt que de privilégier les élections, ils leur semblent nécessaire et préférable de mettre en avant :

- un travail concret, à long terme, sur le terrain ;
- une réelle ouverture qui permettrait d'une part la mise en commun de pratiques et d'assurer d'autre part une réelle ligne politique ;
- le renforcement des luttes existantes se traduisant par la création de petits pôles de contre-pouvoir (coopératives de production et de distribution, radios, journaux, « ikastolak »...);
- et surtout la recherche de nouveaux terrains d'actions.

Il faut quand même souligner que la dynamique créée est loin d'être négligeable et la phase de recomposition du mouvement est vécue comme un enjeu important. Cependant, il ne faudrait pas qu'E.M.A. se laisse porter par les échéances électorales car il pourrait perdre sa dynamique de base. Il est clair que la préservation des pratiques déjà mises en place ainsi que le développement d'autres luttes ne pourront se faire sans un maximum de clarifications et sans que tous les problèmes soient abordés. C'est à l'épreuve des faits que se mesureront la force et la cohérence d'E.M.A.

M. (Gr. Libertad)



NOUVELLE-CALÉDONIE

Danger d'O.A.S.

Au vu des dernières informations dont nous disposons à propos de la Kanaky, il s'avère que la situation est actuellement très préoccupante pour l'ensemble des indépendantistes.

Depuis plusieurs mois, les partisans de la Nouvelle-Calédonie française ont adopté une stratégie de tension caractérisée par une série d'attentats essentiellement à Nouméa, mais aussi en brousse. Les personnes principalement visées sont des non-Kanaks indépendantistes, et ceci dans l'objectif d'isoler la communauté mélanésienne.

Cette offensive s'inscrit dans le but déclaré de faire de Nouméa une ville blanche. La fleur, lors du dernier congrès du R.P.C.R., avouait lui-même : « Pas un Kanak à Nouméa ! », ce qui a occasionné la ratonnade du 8 mai qui fit une victime. En bref, c'est l'apartheid !

De plus, les indépendantistes vivent dans une insécurité constante. Des milices rodent en permanence à Nouméa et se chargent des agressions contre les locaux du F.L.N.K.S. et les personnes. Citons quelques exemples d'une liste déjà longue :

- tentative d'incendier le siège du F.L.N.K.S. et de sa radio (Radio-Djido) ;
saccage du local de Bwenando (organe de presse du front) ;
jet de bouteilles incendiaires sur les voitures de M° Tehiot (avocat des indépendantistes), de MM. Catot (membre de l'Union calédonienne) et Bourdinot (responsable de la Ligue des droits de l'homme en Nouvelle-Calédonie) ;
explosion de la voiture de M. Caffa, membre du bureau politique du F.L.N.K.S. ;
explosion d'une bombe dans la maison de ce dernier, siège également du Parti socialiste kanak, membre du front.

Un terrorisme organisé

Face à cette montée de la violence colonialiste, le manque de réponse coordonnée des Kanaks est inquiétant. Actuellement, à quelques exceptions près, peu de militants du F.L.N.K.S. ne s'intéressent à l'organisation de l'auto-défense. Les militants, aussi bien que la population, sont investis soit dans la gestion des régions instituées par Fabius, soit dans la réalisation de structures non coloniales (comme les écoles populaires kanaks).

Cette carence est d'autant plus grave qu'en face on est prêt à l'épreuve de force, comme le montre clairement les documents publiés dans cette même page. Selon Bwenando et Le Monde, il y aurait une « tentative (de structurer) une O.A.S. » (1). Bwenando fournit la liste des organisations existantes :



- les Forces calédoniennes libres ;
l'Organisation de la résistance calédonienne ;
le Comité Saint-Michel ;
le Comité de crise (organisé par Serge Vanholle et Robert Frouin) ;
le Comité d'actions patriotiques, association loi-1901, animé par un élu R.P.C.R. de Bourraïl Justin Guillemard. Il compte dans ses rangs S. Gastoldi, secrétaire-adjoint du R.P.C.R., H. Morini, chef de la sécurité du R.P.C.R., et A. Coquenot du Front national... Il faut également savoir que le Comité d'actions patriotiques a officiellement menacé de mort les indépendantistes qui resti-

locataire. Le 11 janvier dernier, Le Monde faisait état de son arrestation...

Toutes ces organisations sont placées sous l'égide du R.P.C.R. sous prétexte d'assurer sa sécurité. A une époque, ce service était organisé par M. Charrier, colonel de la D.G.S.E., puis par Derougi. Actuellement ce service occupe un local dont Bernard Deck est

locataire. Le 11 janvier dernier, Le Monde faisait état de son arrestation... Cet ancien parachutiste a démissionné de l'armée en 1981. Arrêté le 31 décembre dernier, il était détenteur d'armes et de munitions importées illégalement. Il fut également inculpé d'association de malfaiteurs. En effet, on a retrouvé chez lui plusieurs documents pouvant servir à des activités militaires : une carte de la Nouvelle-Calédonie

signalant les points possibles de parachutages et d'atterrissages, et surtout une enquête complète sur la cité Lanquette, bastion du F.L.N.K.S. à Nouméa. Celle-ci comportait des photos aériennes de la cité et l'appartenance politique de chacun des résidents — avec, pour certains, la mention « à massacrer » ou « je veux des résultats ». Il fut libéré quarante-cinq jours après son arrestation !

Rappelons également l'épisode du cargo Ile de Lumière dans lequel la douane néo-zélandaise a saisi un stock d'armes destinées aux anti-indépendantistes. On ne peut s'empêcher de penser que ces derniers ont bénéficié de certaines complicités quand ils ont réussi, en janvier, à voler à Nouméa quatre cents détonateurs et plusieurs centaines de mètres de mèches, à bord d'un autre cargo.

Les documents publiés dans cette page, tirés de Bwenando, montrent le niveau d'organisation et la volonté des colons de s'engager dans une solution militaire. Ils proviennent d'un anti-indépendantiste opposé au terrorisme (viol, assassinat, prises d'otages). Certaines de ces opérations ont déjà été exécutées. Face à ce danger, le peuple kanak doit pouvoir compter sur notre solidarité : il en va de sa survie !

JEAN-CHRISTOPHE (Gr. Pierre-Besnard)

(1) « Le Monde » du 11 janvier.

Document titled 'POUR LES COMMUNES DE BROUSSE' containing a list of instructions for operations in the bush, including targets like schools and health centers, and methods like arson and sabotage.

Document titled 'OBJECTIFS REGION LA FOA - SARRAMEA - FARINO' listing specific targets and objectives for the region, including names of individuals and locations.

Document titled 'NOTES CONFIDENTIELLES' containing a list of organizational goals and operational instructions, such as 'Créer un réseau de mobilisation des patriotes' and 'Faire fonctionner des agents de liaison'.

Partially visible text from the left margin, including words like 'arbitraires', 'précipités', 'illégal', 'accordent', 'd'iden', 'est très', 'savent pas', 'la va durer', 'évoluer', 'gardiens', 'à leurs', 'quand', 'comme à', 'ons que ce', 'la sécurité', 'donner la', 'é, le peu de', 'de respect', 'ne offertes', 'Cap Vert)', 's, tout cela', 'survenir à', 'ent.', 'groupe de', 'mandeurs', 'la France', 'attention', 'ec laquelle', 'la France', 'et ainsi', 'mpagnons', 'es préjudi-', 'des droits', 'nt même', 'en Equa-', 'gouverne-', 'arrasse de', 'encom-', 'pas dans', 'à des tor-', 'laver les', 'grave car', 'difficile', 'nce quasi', 's militants', 'mettre tout', 'le mur du', 'e.', 'M.', 'sponible au', 's basques', 'Paris.', 'ARKATUC', 'ADI', 'TE!', 'EZEERIKO', 'MIAMER DU', 'ABERIZALBA'

ESPAGNE

O.T.A.N. en emporte le vent...

« JOURNÉE du mensonge » : c'est ainsi que les Espagnols, si friands de qualifications, auraient pu appeler le mercredi 12 mars, jour du référendum sur l'O.T.A.N. Rarement, en effet, on aura vu une consultation « démocratique » se dérouler avec des dés aussi pipés.

Qu'on en juge : les partisans du « oui » à l'O.T.A.N., les socialistes, se sont fait élire il y a quatre ans sur un programme d'opposition apparente à l'Alliance atlantique. En revan-

ché ceux qui ont fait entrer l'Espagne dans l'O.T.A.N., c'est-à-dire les héritiers directs du franquisme — leur chef n'est-il pas un ancien ministre de Franco ? —, sont plus américains que les Américains eux-mêmes mais, pour embêter (?) les socialistes, ils ont décidé de prôner l'abstention. Quant aux partisans du « non », non seulement ils servent implicitement les intérêts des factions les plus radicalement stalinienne du communisme espagnol, mais leur victoire aurait signifié le statu-quo, c'est-à-dire le main-

tien des gigantesques bases nucléaires américaines sur le territoire espagnol !

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que ce débat sur l'O.T.A.N. et les bases américaines a quelque chose de dérisoire dans un pays où l'armée qui a tué le plus d'Espagnols est bien entendu l'armée espagnole elle-même !...

Mais au-delà de ces données, qu'on pourrait appeler institutionnelles, il y a la rue... Et la rue, elle, a voté bien avant le 12 mars.

En effet, la multiplication des manifestations anti-O.T.A.N. qui prenaient fréquemment une teinte fort antimilitariste ont montré que, malgré une presse, une radio, une télévision à la botte du gouvernement, il existe en Espagne des gens en nombre qui refusent en bloc tous les uniformes et toutes les armées.

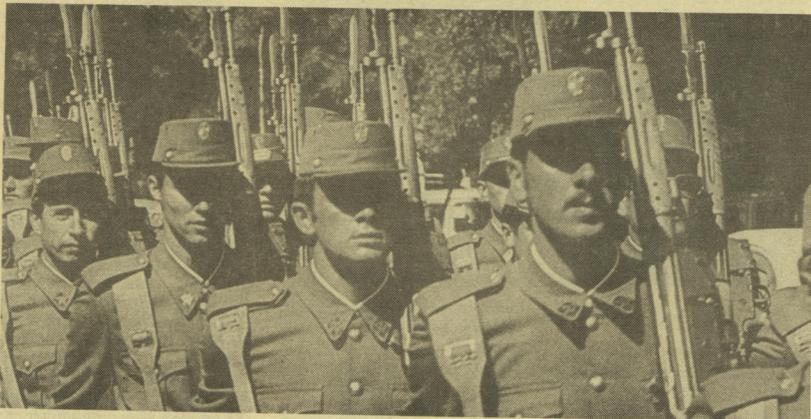
On imagine la perplexité des tenants de cette sensibilité antimilitariste face au référendum qui leur a été proposé ! Certains, sans illusions, auront tout de même voté « non », pour sanctionner les socialistes et

pour marquer leur aversion à la politique nord-américaine qui aura été pendant trente ans le plus sûr pilier du franquisme. D'autres, écœurés par cette farce, se seront abstenus... (1)

Résultat des courses : sur 100 Espagnols, 40 n'ont pas voté, 32 ont voté « oui » et 28 ont voté « non » ou nul... C'est évidemment le « oui » qui l'a emporté... démocratiquement !

AIMÉ

(1) Ces deux attitudes apparaissent, au plan individuel, dans le numéro spécial de « C.N.T. » consacré au référendum.



L'armée qui a tué le plus d'Espagnols !

Communiqué

LE Collectif d'information et de soutien aux mineurs britanniques nous fait savoir qu'il organise le samedi 22 mars 1986 un gala de soutien aux mineurs britanniques victimes de la répression. La salle : le théâtre du Forum des Halles à Paris.

Ce gala, qui commencera à 18 h 30, sera précédé d'une conférence de presse à laquelle participeront des avocats britanniques et français. John Moyle de la N.U.M. Betteshanger, Lia French du W.A.P.C. (comité de femmes), des représentants de la N.U.M. du sud du Pays-de-Galle, du Derbyshire et du Yorkshire participeront à ce gala.

La partie artistique sera assurée par les groupes Gwendal et Chanteurs-Livreurs, Mario Rui, Sebastiao Rocha... Participation aux frais : 60 F. Buvette et tables de presse assurées.

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'endettement de l'Amérique latine

AVEC une dette extérieure de plus de 370 milliards de dollars, le continent sud-américain est au bord de l'asphyxie. Ce fardeau écrase les économies déjà sous-développées et entraîne de graves récessions sociales dans une région où l'on dénombre déjà plus de 100 millions de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

F.M.I. : affameur !

Pour le Fonds monétaire international (F.M.I.), le problème est simple : l'Amérique latine doit payer quelles que soient les répercussions que cela puisse provoquer. Son plan de redressement comporte deux conditions : augmenter les exportations de la région et réduire les dépenses de toute sorte. Mais voilà, ce raisonnement ne tient pas compte du délabrement de l'infrastructure économique de ces pays. Et d'ailleurs tout le monde sait que si l'Amérique latine produisait plus, les prix de vente baisseraient d'autant à cause de la concurrence et se heurteraient aux mesures protectionnistes des Etats industrialisés.

Déjà en 1982-1983, les achats du continent à l'Occident ont baissé de moitié. Les importations de produits alimentaires ont chuté, alors que dans le même temps la production agricole baissait sensiblement. Cette situation qui continue de s'aggraver est un fléau pour les classes défavorisées, étant de plus en plus victimes de malnutrition.

Des exigences criminelles

Le F.M.I. impose aux différents gouvernements une austérité désastreuse ne tenant aucunement compte des réalités propres à chaque pays. Ses consignes provoquent une dévaluation des monnaies, une baisse des investissements et une fuite des capitaux. De 1979 à 1982 seulement, cent milliards de dollars ont trouvé refuge dans les banques américaines. Depuis lors, la tendance ne fait que s'accroître. Les mesures d'austérité ont provoqué le démantelle-

ment du secteur public, la baisse généralisée des salaires, la hausse des prix...

La réaction du peuple ne s'est pas faite attendre : émeutes à Saint-Domingue en 1984, grèves générales, manifestations dans nombre de pays. A la fin du mois de juillet 1985, trente-sept pays étaient représentés à La Havane pour discuter de ce grave problème. Pour Fidel Castro « payer la dette serait un crime contre l'humanité ».

Le 23 octobre 1985, diverses manifestations contre la dette mobilisèrent 70 000 personnes au Mexique, 25 000 au Pérou et des cortèges de moindre importance au Chili, au Brésil et en Colombie. En Argentine, l'« économie de guerre » est de rigueur, les salaires sont bloqués « aussi longtemps que ce sera nécessaire ». Face à l'inflation galopante, le pouvoir d'achat tombe, les licenciements se multiplient. Le 24 janvier 1986 eut lieu la quatrième grève générale contre la récession depuis l'arrivée au gouvernement du président Alfonsín.

La bataille la plus âpre se livre certainement en Bolivie, deuxième pays le plus pauvre après Haïti. Le 29 août 1985 furent décrétées des mesures qui entraînèrent une dévaluation du peso de 1 300%, le gel des salaires dans l'administration, la liberté de licenciement et des prix. La C.O.B., puissant syndicat ouvrier, déclara alors une grève générale le 5 septembre 1985, puis une grève indéfinie le 17 septembre avec à l'appui une grève massive de la faim. Le gouvernement y répondit par la menace de l'état de siège et le bannissement de deux cents dirigeants du syndicat, qui furent relégués dans la partie amazonienne du pays.

Face à l'obstination du pouvoir, les mineurs renoncèrent à leur lutte au début d'octobre. Le 23 janvier dernier, la C.O.B. appelait de nouveau à une grève générale. Mais déjà, depuis les mesures d'août 1985, on parle de 10 000 ouvriers licenciés dans la capitale, 30 000 dans la fonction publique dont 17 000 enseignants, des ouvriers des mines d'étain, du secteur du pétrole...

De même que l'Argentine en 1985, le Brésil a changé de monnaie il y a quelques semaines pour

accompagner son train de mesures de récession. Dans ce pays, la tension est également vive. Le 10 janvier, la mairie de San Luis fut attaquée puis incendiée par des milliers d'employés après la confirmation du licenciement de 14 500 d'entre eux.

D'où vient la dette ?

Elle a essentiellement servi à la construction d'infrastructures grandioses, à la corruption... En un mot, elle a bénéficié quasi exclusivement à la classe dirigeante et aux privilégiés des différents pays. Le peuple n'a ramassé que les miettes. La responsabilité des Etats-Unis, pour qui l'Amérique latine est la principale région d'investissement et source de matière première, est indéniée.

Dans les conditions actuelles, aucun pays n'est en mesure de développer son économie. L'Argentine consacre 52% de ses exportations au paiement de la dette, la Bolivie 57%.

La dette est donc la préoccupation première de tout le continent. C'est la crise la plus grave de son histoire, même les événements de 1929 n'avaient pas eu de répercussions aussi catastrophiques. Une nouvelle récession comme moyen de règlement n'est plus guère envisageable pour ces pays au bord du désastre. Le Pérou a annoncé qu'il limitait unilatéralement les modalités de paiement, le Brésil refuse depuis plus d'un an de signer le moindre accord avec le F.M.I. Suite à la chute du prix du pétrole, le Mexique et le Venezuela (1) ont remis en cause les accords passés. Ces mesures sont pourtant bien timides face à la situation.

Victime du système capitaliste international, de ses règles en faveur des pays les plus riches, ces pays sont accablés par les banques, avec la complicité des classes dirigeantes latino-américaines à la famine, à la misère et à l'exploitation sauvage. Non ce n'est certainement pas aux peuples de se sacrifier une fois de plus !

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)

(1) Le Mexique tire 70% de ses recettes du pétrole, le Venezuela 90%.

ESPAGNE

A la croisée des chemins de la décennie

U sujet des actes de commémoration organisés à l'occasion du 75^e anniversaire de la C.N.T. et sous le titre « Joyeux Anniversaire », le n°79 de l'organe de la C.N.T. estimait que, en plus de célébrer des dates, il était impératif de procéder à une analyse profonde de la situation actuelle de l'organisation.

Indépendamment de la paternité de cette formulation, il ne fait aucun doute qu'elle coïncide avec suffisamment d'autres inquiétudes pour que la proposition de la C.N.T. ne reste pas lettre morte. La quinzaine de conférences organisées à Barcelone constitueront déjà le commencement d'un forum de discussion pour ce débat nécessaire. Mais peut-être s'est-il exagérément centré sur « nos grandeurs », le débat se trouvant déformé par « nos carences », puisqu'il y en a toujours.

Bases pour un débat Enquête de « Soli »

La proposition de Soli est de donner une suite à ces débats introductifs et un objectif plus ambitieux au moyen d'une large enquête ouverte à tous les camarades libertaires. Et, bien qu'il eût été facile, plume en main, d'élaborer un questionnaire écrit, il nous paraît plus sensé de commencer l'enquête de Soli par une série de considérations. D'abord parce que tout questionnaire a toujours quelque chose de plus ou moins arbitraire. Ensuite parce que nous ne voulons pas, malgré son titre, que ce soit notre enquête, mais celle de tous. Notre souhait est d'ouvrir le maximum de sources pour ce débat. Sans aucune limite et bien que certaines voix paraissent non conformes. Non conformes ? Qu'est-ce qui est non conforme ? D'une certaine manière, dans ces deux questions se trouve caricaturé un peu le nœud du problème.

A l'aube d'une nouvelle année et dans l'attente du 50^e anniversaire de la Révolution espagnole, le moment nous paraît opportun pour, en plus de nous préparer à de nouvelles célébrations, entamer un processus de réflexion utile et un début de clarification nécessaire dans le cadre et la « mouvance » du mouvement libertaire.

Dix ans après la mort de Franco, nous constatons que les attentes d'une grande renaissance des organisations libertaires n'ont pas pris corps. Ni sur le plan syndical ni sur le plan anarchiste. Ce furent dix années agitées et avec des périodes inégales. Mais ce qui a pu éventuellement être attribué au manque d'expérience et à l'ingénuité ne doit plus satisfaire personne. Comme doit cesser de se développer l'idée de l'inévitable et unique cohérence de

la médiocrité. Pour toutes ces raisons, il nous paraît urgent de dépasser la situation actuelle, quand bien même ce serait au prix d'un débat conflictuel. Attitude qui, par ailleurs, n'a jamais été si éloignée de notre avenir libertaire.

Dépasser la situation actuelle

Les raisons ne manquent pas. Nous nous trouvons pro-



blement au carrefour le plus important et le plus complexe de toute l'histoire du mouvement libertaire. Sur le plan syndical, ni les prétendus « purs » ni les supposés « possibilistes » n'ont su ou pu intervenir de façon adéquate ou marquante dans le monde du travail. Les affrontements internes stériles ont fini par diviser, affaiblir et marginaliser un courant fondamental de l'histoire du mouvement ouvrier espagnol. Quant au mouvement anarchiste, secteur qui par définition et en toute logique aurait dû faire montre d'un plus haut niveau de compréhension et d'une meilleure vision, il n'a pas su dépasser les désirs ataviques de contrôle et jouer le rôle immérité de « commissaire politique » des syndicats. Unique secteur, par ailleurs, qui soit sorti au grand jour depuis près de quarante ans de dictature.

Ces deux aspects méritent une réflexion spécifique. Même en gardant à l'esprit cette fameuse phrase, interprétée de manière aussi opportuniste que légère par les deux secteurs ou courants d'opinion, et qui disait : « Hors de la C.N.T., il n'y a pas de salut pour personne ». Ce « avec moi ou avec personne », sans nuances ni discriminations, tendancieux et manipulateur, avec un arrière-goût de ce « tout ou rien », nous a polarisés sur un faux débat. Et, au lieu d'un authentique débat, c'est un faux affrontement que plus d'un a engagé. C'est une vision apocryphe des libertaires du « Après moi, le déluge » qui ne mérite aucune crédibilité ni considération. Les affirmations absolues, comme les

vérités absolues, ne mènent qu'au dogme. (...)

Jusqu'ou ?

Là réside le problème. A un niveau plus global et particulier, les mêmes inquiétudes ont déjà été formulées dans l'enquête entamée par nos amis du Mexique de *Tierra y Libertad*, dont nous avions informé dans *Soli*. Elles se projettent du présent vers le futur,

entama fin 1929, après la chute de la dictature de Primo de Rivera et peu avant le retour à la « normalité » de la Deuxième République.

Il convient de rappeler ce contexte pour différentes raisons.

La période 1918-1923 est un moment de gloire pour la C.N.T. Les travailleurs « affluents » dans la confédération, poussés par la « frénésie révolutionnaire » favorisée par les nouvelles de la révolution russe et par les importantes améliorations économiques conquises à cette occasion (cela coïncide avec le triomphe de la journée de huit heures qui, quand elle fut un fait accompli pour presque tout le prolétariat, devint une loi). Mais c'est également une période difficile et agitée. C'est l'époque du « pistolé-

risme » (1), des vaches grasses du capitalisme espagnol grâce à la guerre mondiale. C'est l'époque au cours de laquelle le capitalisme mondial se réorganise, enrayer le déferlement de la révolution russe et étouffe les bourgeois révolutionnaires en Autriche, en Allemagne, au Portugal, en Italie. En Espagne, la vague révolutionnaire est stoppée en 1923 par le coup d'Etat militaire de Primo de Rivera et le « collaborationnisme » socialiste. C'est également l'époque de la grande prospérité et de l'intrusion du facteur économique dans la vie politique et dans les gouvernements.

(fin de la 1^{ère} partie)
(traduit de l'espagnol)

Relations internationales

(1) Le patronat embauche des tueurs pour liquider les militants ouvriers.



ESPAGNE

Lutte des nettoyeurs en Biscaye

DANS notre numéro du 23 janvier, nous avons rendu compte de la grève des éboueurs de Getxo (Biscaye) qui avaient réussi, avec la C.N.T., à obtenir de substantielles augmentations de salaires. Le résultat était d'autant plus appréciable que cette lutte se situait dans le cadre de la sous-traitance des travaux de nettoyage par la municipalité, ce qui place le syndicat face à la force coalisée du patron de l'entreprise et du commanditaire des marchés.

Cet exemple pourrait très bien faire tâche d'huile, comme le montre la grève similaire des salariés de l'entreprise « El Lid », chargée par la municipalité de Vitoria de travaux de nettoyage dans vingt-six écoles.

Commencée le 10 décembre, la grève s'est naturellement heurté au refus de la municipalité (à majorité nationaliste, P.N.V.) de prendre parti dans un conflit qui avait éclaté à la suite du licenciement abusif de deux militants de la C.N.T. Pendant que la grève continuait, les deux licenciés enta-

maient une grève de la faim publique, sur la place en face de la mairie. Il ne fallut pas moins de quinze jours d'une situation très tendue, avec actions quotidiennes, pour que la municipalité se décide à intervenir et obtienne la réintégration des deux camarades.

Mais la fin de la grève de la faim ne signifiait pas pour autant la fin de la lutte. Celle-ci continuait pour obtenir des salaires alignés sur ceux du personnel communal affecté au nettoyage et pour l'intégration des salariés dans ce même personnel communal, c'est-à-dire la suppression de la sous-traitance.

Il fallut que la rentrée scolaire intervienne et qu'elle soit rendue impossible dans plusieurs centres scolaires pour des raisons de salubrité pour que, la pression des parents d'élèves aidant, la municipalité se décide à faire un nouveau geste. Tout en promettant de faire travailler une commission sur la question de la reprise des travaux en régie avec une intégration du personnel (mais il ne faut pas trop se

faire d'illusion là-dessus, même si cette position était défendue depuis le début par les deux élus du groupe Herri Batasuna), le maire accordait l'alignement des salaires et du temps de travail sur ceux du personnel communal, s'engageant à verser à l'entreprise une « rallonge » de dix millions de pesetas dans ce but.

Il faut quand même remarquer que, depuis le début du conflit, la C.N.T. dénonçait cette situation de gaspillage des deniers publics qui voyait confier des travaux pour un marché d'un montant de cinquante millions de pesetas ; le patron réalisant là-dessus un bénéfice net de treize millions. De quoi payer largement les revendications des grévistes !

Si tous les travailleurs de ce secteur s'inspiraient de cet exemple, bien des choses pourraient changer. Ces exemples montrent en tout cas que la C.N.T. peut trouver les moyens de se renforcer très sérieusement.

Correspondance
des Relations
internationales

version à la
icaine qui
ente ans le
ranquisme.
par cette
enus... (1)
es : sur 100
as voté, 32
8 ont voté
est évidem-
i l'a em-
ement !

AIMÉ
apparaissent,
numéro spé-
ré au référen-

s britan-
22 mars
es victi-
Halles à
de confé-
anniques
French
s de la
orkshire

endal et
articipa-
s.

EURS

écussion.
ve. Le 10
uis incen-
confirma-
k.

struction
n... En un
la classe
pays. Le
sponsabi-
est la
ource de

n'est en
Argentine
ment de la

mière de
e de son
n'avaient
ues. Une
églement
au bord
t unilaté-
sil refuse
accord
étrole, le
ause les
ant bien

onal, de
hes, ces
complis-
nes à la
nge. Non
sacrifier

CLAUDE
botkine)
Venezuela

L'A.I.T. et les luttes syndicales

Au moment où le syndicalisme mobile de la centrale d'Edmond Maire se ridiculise, où l'activité syndicale de la C.G.T., est plus que jamais contingente aux humeurs du Parti communiste français, il est bon de rappeler aux consciences les revendications de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.) ; revendications exprimées notamment lors de son III^e congrès.

Le congrès est d'avis que le chemin vers le socialisme n'est pas déterminé par une ascension continue de la capacité de production, mais, en première ligne, mais d'abord, par une claire connaissance de l'état social et la ferme volonté d'activité socialiste constructive, trouvant leur expression dans les aspirations à la liberté et à la justice sociale. Le socia-

grand but final doit être la base de toutes les luttes quotidiennes pratiques qui nous incombent par la misère de l'heure.

Le Congrès voit dans la diminution de la journée de travail un des moyens les plus importants pour enrayer le chômage en masse, rendu chronique par le nouveau système, et ce de façon que toute augmentation de la production corresponde à une diminution de la journée de travail.

Le Congrès est d'avis que ce but ne peut être atteint que si les organisations économiques des ouvriers se décident à reconnaître à chaque travailleur le droit à la vie, conséquemment l'exercice d'une activité productive, et ce, de façon que, dans chaque arrêt de l'économie au sein du système actuel, il ne reste pas une partie des travailleurs dans les usines, alors que l'autre est

aucunement su utiliser la situation favorable qui s'est offerte dans les différents pays durant ces dernières années pour la conquête du pouvoir économique, ou même seulement pour l'amélioration de la situation économique et politique de la classe ouvrière ;

Le Congrès tient pour absolument nécessaire que le mouvement ouvrier ne soit pas non plus si dogmatique, mais s'avance parallèlement au développement du progrès et mette ses méthodes de lutte en accord avec les exigences du moment, c'est-à-dire qu'il doit être souple et avoir des facultés, des capacités de transformation et d'adaptation où il ne faut pas oublier les aspirations de liberté et de dignité humaine pour le prolétariat, ni de prendre égard au fédéralisme et à l'autonomie de ses organisations, contribuant à la réaliser.

Le Congrès attire l'attention de tous les pays sur la politique des réformistes et de l'aile étatiste du mouvement ouvrier, par lesquelles le prolétariat est détourné vers le prétendu Etat socialiste par la voie des lois sociales, politique aboutissant à cacher complètement les buts de l'émancipation totale de la classe ouvrière, à enchaîner d'une façon durable le prolétariat aux formes d'économie de profits de l'Etat capitaliste et les éloignant de plus en plus de la révolution sociale.

Cette législation de lois sociales ne se borne pas à un pays, mais s'étend de plus en plus à tous les pays et trouve sa confirmation et son renforcement dans l'activité du Bureau international du travail (B.I.T.) de Genève. Les quelques améliorations préconisées par les décisions du B.I.T. et leur confirmation par des mesures gouvernementales pour certaines catégories d'ouvriers ne sont pas comparables aux dommages à réparer qui furent causés moralement au sein du prolétariat et l'étouffement de l'esprit révolutionnaire, qui était l'héritage le plus précieux des révolutions passées et appartient aux richesses les plus sacrées de la classe opprimée.

l'atteinte de ces buts par la voie de lois sociales nationales et internationales est la dernière à employer pour y parvenir, car cette législation ne peut être que le refuge d'un mouvement ouvrier affaibli ou spirituellement dévoyé, les puissances dominantes ne se soumettant qu'à l'expression de puissance obtenue par les actions de la classe ouvrière elle-même et non par des pétitions de chefs, comme cela fut clairement démontré par l'attitude du gouvernement anglais contre la ratification du traité de Washington sur la journée de huit heures au B.I.T. C'est pourquoi on doit appuyer sur le fait que les plus petites améliorations sanctionnées par le traité de Washington ou la formation du B.I.T. ne sont dues qu'à une époque révolutionnaire, au cours de laquelle les puissances dominantes, par crainte d'actions révolutionnaires, accordèrent aux masses quelques concessions insignifiantes afin de les calmer et de diminuer leur force d'attaque.

Le troisième Congrès de l'A.I.T. recommande donc à la classe ouvrière de se détourner de la voie d'entente avec les puissances capitalistes et étatistes, et, en accord avec cette méthode, d'œuvrer au rappel de leurs représentants de toutes les institutions étatistes ou législatives, comme les Comités de fixation des tarifs, les Commissions étatistes d'arbitrage, les Bureaux nationaux et internationaux du Travail.

Dans sa condamnation de la collaboration du mouvement ouvrier avec les classes dominantes, le Congrès ne veut pas manquer d'attirer l'attention sur les aspirations du mouvement syndical réformiste aboutissant à pénétrer aussi dans les trusts et cartels internationaux créés ces derniers temps, par l'envoi de délégués. En dehors de ce que le capitalisme international rejette à l'heure actuelle une telle prétention, celle-ci est à rejeter en tout cas du point de vue du mouvement ouvrier révolutionnaire, car elle n'est propre qu'à activer le fusionnement du mouvement ouvrier avec le capitalisme. Loin d'exercer de cette façon un contrôle efficace sur le fonctionnement de l'économie capitaliste, comme on a pu le constater avec les Conseils d'usines, une telle représentation serait le dernier coup pour l'idéal du mouvement ouvrier socialiste libertaire, en ce que cela lui enlèverait tous ses propres buts. La lutte contre les trusts et cartels internationaux ne peut être menée que par des voies révolutionnaires, par exemple des grèves et boycotts internationaux sur la plus grande échelle possible, des actions qui, comme le prouve par exemple la défaite des mineurs anglais, doivent être à l'avenir internationales, que ce soit par des déclarations de grèves internationales d'une industrie par tous les travailleurs de cette industrie dans tous les pays ou par des actions de boycotts internationaux.

Le mouvement ouvrier révolutionnaire ne doit en aucun cas manquer, dans le domaine d'organisation, en rassemblant des chiffres et des dates s'étendant sur tous les domaines de la vie économique et la situation des travailleurs dans le processus de la production et de la consommation — tâche qui devrait être organisée dans chaque industrie par les Fédérations respectives d'industries —, de se préparer pour sa grande œuvre : la prise en mains de la production et de la consommation qui, après la prise de la terre et des fabriques et moyens de production, doivent être réalisés effectivement et considérés comme les buts du mouvement ouvrier révolutionnaire.



lisme n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème psychologique et culturel et, en ce sens, aspire à lier spirituellement les individus à son œuvre, en ce qu'il s'efforce de présenter le travail d'une façon complexe et attractive, — une aspiration qui ne sera jamais conciliable avec la rationalisation moderne. Non pas la centralisation des industries d'après les principes prétendu spéciaux de l'économie nationale des différents peuples, mais, décentralisation de l'ensemble de notre système de production, comme il l'est de plus en plus exigé par le développement de la technique moderne ; non pas une spécialisation de toutes les branches de productions poussées au paroxysme, mais unité du travail, union de l'agriculture et de l'industrie et une éducation complexe des individus pour le développement de leurs facultés intellectuelles et manuelles. C'est dans cette voie que se dirige le socialisme.

Le Congrès est d'avis que le nouveau développement du capitalisme, qui trouve son expression dans la formation de trusts et cartels nationaux et internationaux gigantesques, rend de plus en plus inoffensives les vieilles méthodes de la classe ouvrière, et que ce nouveau développement ne peut être envisagé qu'avec la formation d'organisations économiques révolutionnaires internationales qui viennent tout d'abord en question pour la défense des revendications des travailleurs au sein du système actuel et aussi pour la réalisation et la réorganisation pratique de la société dans l'esprit du socialisme. Ce n'est qu'inspiré par l'esprit du socialisme international que le mouvement ouvrier, que les travailleurs seront à même de préparer leur libération économique, politique et sociale, et de la réaliser pratiquement.

Le Congrès est d'avis que le socialisme libertaire est l'unique moyen de protéger l'humanité contre la chute d'un nouveau servage industriel, et que ce

jetée à la rue, comme ce fut le cas jusqu'à présent, mais que, par une diminution du temps de travail appropriée, tous les ouvriers continuent d'être employés. Avec une telle méthode, l'organisation recevrait pour les travailleurs une toute autre importance en tant que classe, et leurs sentiments de solidarité seraient renforcés d'une façon tout à fait insoupçonnée.

Le Congrès appelle tous les membres de l'A.I.T. à mener la propagande de ces idées parmi les masses et de contribuer ainsi à la réalisation prochaine du socialisme libertaire, et de mettre la lutte pour la journée de six heures en tête de ses actions immédiates. (...)

Résolutions sur l'attitude de l'A.I.T. dans les luttes syndicales actuelles

Considérant que les puissances dominantes et le capitalisme accaparent toutes les conquêtes faites dans le domaine économique, technique et scientifique, pour asseoir et développer plus fortement leur domination sur la classe opprimée ;

Que le capitalisme, par sa faculté d'adaptation, a réussi, à travers les grands troubles politiques qui suivirent la guerre mondiale ou les crises économiques qui furent les suites de l'inflation dans beaucoup de pays, ou encore par la rationalisation dans presque tous les pays, non seulement à s'affirmer, mais aussi à se consolider ;

Que le patronat défend ses positions, non seulement dans les limites de prétendues patries, mais tente aussi par des trusts et cartels internationaux, d'instituer l'exploitation du prolétariat et de lui donner un caractère fort et permanent ;

Que, en revanche, le mouvement ouvrier, sous la conduite des partis politiques et des organisations réformistes fidèles à l'Etat et pactisant avec lui, n'a



Si louables que soient les aspirations d'obtenir un relèvement légal de la situation de la classe ouvrière dans tous les pays — comme par exemple l'instauration de l'unification de la durée de la journée de travail ou l'unification des salaires pour le prolétariat mondial —, aspirations approuvées et soutenues par l'A.I.T., on ne doit pas, d'autre part, manquer de faire remarquer que

Le débat est dans la rue

NOUS publions cette semaine de larges extraits de la lettre ouverte qu'a adressé notre camarade Jean-Marc Le Bihan à F. Collomb, maire de Lyon. Il est urgent de soutenir Jean-Marc, notamment en lui faisant parvenir lettres et pétitions de solidarité à l'adresse suivante : Jean-Marc Le Bihan, c/o M. Dorey, 35, rue Jacquard, 69600 Oullins.

Lyon, le 28 février
Non, monsieur le maire, je ne quitterai pas Lyon. Je suis né dans cette ville, pour quoi devrais-je la quitter ? Je suis chanteur descendu dans la rue, mais cela vous le savez. Non, personne ne me fera taire. Je suis artistiquement libre. Aucun riche commerçant ou nanti de la ville ne peut éteindre ma soif de chanson.

Non, je n'écrirai pas des textes imbéciles pour polluer la réflexion des gens. J'assume mot à mot tout ce que j'écris. Je dénonce la bêtise, le racisme. Je veux la dignité de l'être, le droit à la différence. La rue est une tribune, un lieu de communication. Elle appartient au peuple, c'est bien la seule chose qui lui reste.

Non, monsieur le maire, je ne quitterai pas Lyon, je dénoncerai encore plus fort l'injustice. Je crierai mon indignation contre tout ce qui touche les droits de l'être.

Outrage à qui ?

J'en viens aux faits : samedi 22 février, à 18 h 30, la police vient une fois de plus faire ces-

tête, décidé. Un jour viendra où je ne serai pas seul à chanter dans les rues. Des milliers de voix, de visages, de poings levés, des êtres enfin dignes crieront la liberté. Le peuple est le seul élu qui compte pour moi. Et par delà les discours qui ronronnent, les meetings qui « champagnent ». Les milliers en campagne. Les poignées de mains et les embrassades. Je continue à chanter dans les rues. Monsieur Le Pen est-il interdit à Lyon ? La liberté d'expression pour qui ? (...)

Liberté d'expression dans la rue

1^{ère} action. Je porte plainte contre les deux policiers qui m'ont frappé (pas contre la police en général, contre ces deux individus qui, sous prétexte de protection de l'uniforme, outrepassent leurs droits).

2^e action. Et c'est dans cette action que je vous interpelle. Je commence samedi 1^{er} mars, à 15 h, une grève de la faim illimitée.



Jean-Marc Le Bihan

ser mon spectacle. J'ai refusé de circuler sans offrir une dernière chanson au public qui me la réclamait. Le verbe a monté. La foule a crié et les policiers m'ont embarqué violemment ainsi qu'un ami et deux personnes d'une cinquantaine d'années qui n'ont été relâchées que tard dans la soirée. Mon ami, arrêté avec moi, comparaitra devant le tribunal le 1^{er} avril pour coups et blessures, outrage et rébellion. S'il y a eu des coups, c'est la foule qui les a donnés. De plus, à la seconde où je vous écris, j'ai le nez enflé et déplacé, et les vertèbres douloureuses à cause des coups de pieds que j'ai reçus. On m'a interpellé pour état d'ivresse, ma prise de sang est négative ; rigolo, non ? Le pire, monsieur le maire, au commissariat de la rue de la Charité, deux policiers m'ont administré une violente correction. Un abus de pouvoir insupportable ! (...)

Non, monsieur le maire, je ne quitterai pas Lyon. Je suis

Je réclame la suppression de l'arrêté municipal datant de 1977 qui interdit toute expression musicale et verbale dans les rues. Ma grève de la faim continuera tant que cet article ne sera pas supprimé.

De plus, je veux bien me soumettre à la loi des urnes par un référendum dans la Courly (Communauté urbaine lyonnaise, N.d.R.) qui aurait pour thème « Le spectacle dans la rue et les petits métiers de la rue (artisanat, camelots, etc.) ».

Le voulez-vous ? Oui ou non.

Avec un peu d'intelligence, dans une période comme celle-ci, les métiers de la rue sont sources d'emplois. Car ma lutte est en faveur de tous ces gens dont on saisit le matériel, que l'on verbalise, que l'on frappe sous prétexte qu'ils veulent travailler dans la rue. Depuis onze années, je me bats, je n'ai jamais été entendu. Cette fois, j'irai jusqu'au bout.

3^e action. Je réclame des

espaces et non pas un espace, cela pour éviter le ghetto Beaubourg. Ainsi qu'une concertation entre les commerçants et les gens de la rue (artistes du pavé, associations artisanales et gens de presse).

4^e action. Le droit d'expression dans la rue ne peut être censuré pour cause d'idée.

5^e action. Les places publiques doivent être rendues au public.

6^e action. Je demande que les musiciens puissent, pour améliorer leur création, se servir d'amplis sonores d'une centaine de watts, ce qui est raisonnable par rapport au bruit environnant et aux moyens sonores dont se servent les commerçants pour leur publicité ou certaines grosses organisations de spectacles.

Il va de soi que toute ma grève de la faim est basée sur l'annulation de l'arrêté municipal. Vous vous dites défenseur des droits de l'homme, voici donc ce que dit l'article 19 de cette déclaration :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et idées par quelques moyens d'expression que ce soit. »

Je veux tous les peuples libres et égaux. Utopiste ? Non !

J'aurai encore plein de choses à vous dire tant l'injustice est grande. Je vous ai fait part du contenu de mes chansons. Que l'on me traite de communiste, d'anarchiste, de gauchiste, de « chien rouge » (!), de marginal drogué, de ce que l'on veut. Je suis blindé. Les nantis aboient et moi je chante. Je lutte pour la grandeur et le respect de l'être humain.

Mes chansons sont la plus belle manière que j'ai pu trouver pour toucher le cœur des gens car je crois en leur sensibilité souvent détournée par des professionnels de la politique. Politique veut dire « organisation de la cité ». Je suis concerné comme tous ceux qui y vivent, l'expression est un droit que j'affirme par mon action. Je n'ai plus rien à perdre. Les coups, j'en ai déjà reçus, des menaces aussi. Malgré mes deux enfants et ma situation financière précaire, rien ni personne ne me fera fléchir dans mon combat.

J'arrêterai ma grève de la faim lorsque l'arrêté municipal sera supprimé et que vous accepterez de me recevoir pour parler d'une véritable concertation sur les problèmes de la rue.

Je finirai ma lettre par une phrase de William Reich qui me vient en tête : « Je respecte le peuple car je prends d'énormes risques en lui disant la vérité ».

Recevez, monsieur le maire, ma soif de liberté et ma fougue de vivre. Je persiste et signe.

JEAN-MARC LE BIHAN
(Artiste du Pavé)

Les intertitres ont été ajoutés par nos soins (N.d.R.).

Programme de Radio-Libertaire

Jeudi 20 mars

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : le blues au féminin (Big Mama Thornton et Koko Taylor).

« Emission spéciale » (14 h à 15 h 30) : femmes libres dans l'Espagne de 1936-1939, avec Nelly.

« E 123, l'amarante » (20 h 30 à 22 h 30) : sous les toits de Paris, bilan de l'état du logement. Invités : Confédération nationale du logement et Confédération générale du logement.

« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : Hervé Bande (sax), Barre Phillips (basse) et Bernard Lubat (batterie) en seront les invités...

Vendredi 21 mars

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : revue de presse, informations et musique.

« Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : voyage dans le temps sur un tapis persan.

« Jouisssances » (12 h à 14 h) : la planète bleue avec Dominique Lesieur, astrophysicien.

« Palais de Police » (15 h 30 à 17 h) : la magistrature. Invité : E. Bloch.

« Sens interdit » (17 h à 18 h) : interview d'une psy.

« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : Patrick Baudain exposera les résultats de sa mission au Togo.

Samedi 22 mars

« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : souvenirs de Mai-68 et actualité syndicale.

« De bouche à oreilles » (15 h 30 à 17 h 30) : Yvette Theraulaz est invitée...

Dimanche 23 mars

« Folk à lier » (12 h à 14 h) : programmation musicale travaillée !

« Grand Angle » (16 h à 18 h 30) : la télévision avec Chantal Beauman, pigiste à Antenne 2.

« Libertes » (18 h 30 à 20 h 30) : en cheminant à travers la culture paysanne, avec Gérard Pierron.

Lundi 24 mars

« Le passe temps des dames et des demoiselles » (10 h à 12 h) : psycho-cul au féminin.

Mardi 25 mars

« Music-Hall » (10 h à 12 h) : émission animée par l'équipe du T.L.P. Invité : Gilles Langoureau.

Mercredi 26 mars

« Allons z'enfants, etc. » (17 h à 18 h) : rencontre avec Eric Hébert, militant libertaire et pacifiste, insoumis total.

BANDE DESSINÉE

Avez-vous lu « Anarchy Comix » ?

SAVIEZ-VOUS que *Pilote*, le journal d'Astérix et d'Obélix, avait publié une histoire de l'anarchie en plusieurs épisodes ? C'était dans les années 70, et on feignait encore de s'intéresser aux secousses de Mai-68. Et puis, plus rien. A désespérer ! Heureusement vint *Anarchy Comix* (1). Imaginez Tintin en métal rusé combattant l'oppression, Haddock en anarcho-syndicaliste vindicatif, Tournesol en Lorulot sourdingue... autrement épatant, non ?

Hein ? Quoi ? C'est pas ça ? Bien sûr que c'est pas ça ! Mais on peut rêver, non ? Permettez : *Anarchy Comix* est une revue (« sponsorisée » par le magazine *Agora* de Toulouse) qui propose aux amateurs une pleine valise de bandes dessinées de contrebande, fabriquée artisanalement — et à la main —, du genre qu'on ne trouve plus dans le commerce.

Kristen, Cam, Djebel, Anarchik, Le Trouher, Tapage nocturne, Soulas, Mendit, Espai Creatiu, Eli Coutère, Le Du, Nicol, Souvare, Sentou : en tout quatorze dessinateurs au coup de crayon solide, qui ont visiblement leur petite idée sur la société actuelle.

Alors que la B.D. commerciale lorgne vers la fesse-qui-fait-vendre et le scénario accrocheur et débile, Anarchik et ses compères montent aux barricades en brandissant un chiffon trempé dans l'encre de Chine. Aujourd'hui, les petits Mickey se mangent crus !

R. LE Y.

(1) « *Anarchy Comix* », c/o « *Agora* », B.P. 3098, 31026 Toulouse cedex (30 F l'exemplaire). En vente à la librairie du Monde libertaire.



QUINQUENNAT AGRICOLE 1981-1986

Ni meilleur ni pire !

A PRÈS un printemps 1981 riche en promesses électorales, les paysans minoritaires qui espéraient du changement n'auront pas vu leurs espoirs concrétisés. De grandes propositions (offices fonciers limitant les problèmes liés à la propriété privée, quanta devant à la fois garantir un revenu et maîtriser la production), composantes des discours du Parti socialiste, ont disparu même si les syndicats minoritaires les revendiquent toujours.

Les réformes les plus attendues : foncier, développement agricole, statut paysan y compris pour les femmes, parité sociale avec les autres travailleurs, retraite à 60 ans, congés maternité, services de remplacement remboursés, n'ont pas vu le jour ou trop timidement.

Des débuts prometteurs

A travers l'état de grâce, Edith Cresson semblait vouloir mener des réformes (répartition des aides et subventions plus favorables aux petites exploitations, aides aux « cas difficiles », vaste consultation démocratique des Etats-Généralux du développement, reconnaissance du pluralisme syndical) tout en maintenant les habitudes de cogestion avec les syndicats et les partenaires financiers et économiques : Crédit Agricole, coopératives et agro-alimentaire.

La F.N.S.E.A. (majoritaire) et le C.N.J.A., chargé de drainer les jeunes vers ce C.N.P.F. agricole, auraient dû partager leur monopole avec les contestataires les désertant depuis des années et surtout en 1981 et 1982. La C.N.S.T.P. (syndicat des travailleurs paysans) refuse la cogestion et fait entendre un discours « travailleur » dans l'agriculture. La F.N.S.P., créée en 1982, se proposait d'être la courroie de transmission de la gauche du P.S. Le M.O.D.E.F., dans la nébuleuse

communiste, voit décroître son influence au profit de ces deux nouvelles organisations « progressistes », perdant son monopole de syndicat agricole de « gauche ».

La F.N.S.E.A. a réagi vigoureusement à cette volonté de déstabilisation, la F.N.S.P. s'étant créée avec le basculement de certaines F.D.S.E.A. (fédérations départementales) quittant le navire avec fracas.

Retour à la rigueur et répression syndicale

Le Parti socialiste n'ayant pas réussi à casser l'hégémonie de la F.N.S.E.A. entreprit de la séduire. Rocard fut chargé et est même devenu un des ministres les plus appréciés par elle, depuis longtemps, en abandonnant bien sûr les velléités de réformes.



Rocard alla même plus loin pour favoriser la F.N.S.E.A. et contrer les autres syndicats, en fixant une barre de 15% pour la représentativité syndicale, critère aussi arbitraire qu'inexistante pour les syndicats de salariés, sauf micro-exceptions.

En juin 1984, le ministre traîna même en justice des syndicalistes oppositionnels

(C.N.S.T.P., F.N.S.P. et dissidents de la F.N.S.E.A.) qui avaient eu l'audace de sortir un technocrate, Ranc, des discours emmitouflés pour lui faire faire un tour sur le terrain, parmi les réalités des difficultés dramatiques de beaucoup face aux quotas laitiers, et les fit condamner à des amendes. Alors que Ranc n'avait même pas porté plainte et reconnu « avoir passé une journée intéressante ».

Depuis Rocard a quitté le gouvernement pour mieux préparer son avenir de politicien, remplacé par Nallet qui est un ancien technocrate de la F.N.S.E.A.

La continuité dans la continuité

Le dernier ministre ne fait que gérer la crise sans propositions nouvelles, avec une



nal, malgré les discours du moment sur les « nouvelles solidarités ». Dans le secteur agricole comme ailleurs, sous le gouvernement socialiste, les pauvres se sont appauvris et les riches se sont enrichis.

Rien de neuf non plus dans la participation française à la Communauté économique européenne, essentiellement soucieuse des impératifs et des réalités du capitalisme mondial et de la qualité de son agressivité économique ; et tant pis pour les « canards boiteux ».

Le revenu paysan continue de chûter, tandis que le secteur agro-alimentaire a, en 1985, porté son excédent à plus de 35 milliards de francs. Le Crédit Agricole (étatisé) boursicotte à l'étranger alors qu'il oblige nombre de paysans à disparaître ici.

La France agricole est de plus en plus divisée en, d'un côté, un secteur de pointe hyper productiviste ne cherchant qu'à produire n'importe quoi n'importe comment et qu'à faire baisser ses coûts de production, sans aucune préoccupation de l'environnement naturel et humain ; et d'autre part une agriculture de survie marginale, assistée et tirant ses revenus de productions ou de services annexes (vente directe, tourisme rural, produits biologiques ou fermiers, boisement, etc.). Rien de bien nouveau !

Un espoir syndical ? Rien n'est moins sûr !

Actuellement, la C.N.S.T.P. n'arrive pas à atteindre un développement escompté ; malgré ses combats et la remise en cause de la société productiviste, elle reste prisonnière de son flou syndicalo-politique de

gauche, même si un petit nombre de ses adhérents ne prendront pas la peine de passer à la mairie le 16 mars.

La F.N.S.P. est paralysée par ses luttes de tendances entre un rapprochement-fusion avec les travailleurs paysans et l'actuelle volonté du Parti socialiste de créer l'équivalent d'une F.N.S.E.A. de gauche, en s'appuyant sur des notables « roses » et sur la très socialiste réhabilitation de l'entreprise qui sévit également dans notre milieu.

Le M.O.D.E.F., quant à lui, a bien du mal à se maintenir, entraîné par la décreue du monde stalinien.

Même si propositions et discours de ces trois syndicats ne sont pas négligeables en milieu paysan, la majorité de ceux-ci persiste à penser que la droite faisait mieux que la gauche. Les difficultés économiques croissantes ne favorisent pas les luttes syndicales.

Pour nous, ce n'est ni meilleur ni pire, et les différences politiques droite-gauche ne sont que d'infimes virgules alimentées par les courses au pouvoir, bien éloignées des problèmes agricoles et ruraux qui vont en s'aggravant : désertification, installations difficiles, endettements et faillites, standardisation et dégradation de l'alimentation, excédents chroniques liés à des famines endémiques, etc.

Aux syndicalistes authentiques et aux libertaires de continuer, malgré des embûches nombreuses, à se battre sur les questions sociétales fondamentales sans se fourvoyer dans l'illusion du changement politique dont ce présent quinquennat est un exemple à qui nous souhaitons de faire date.

ALAIN CRAPAUD
PATRICE BOUVET



« Libertes »

U NE nouvelle émission sur Radio-Libertaire pour évoquer les problèmes agricoles et paysans avec bien évidemment une accessibilité nécessaire à l'intérêt et à la compréhension des auditeurs parisiens. Y seront abordés l'évolution de l'agriculture, l'espace rural, le syndicalisme paysan, l'écologie agricole, l'alimentation, les contextes internationaux, etc.

L'organisation de l'émission prévoit un tour d'horizon de l'actualité agricole et ensuite un thème de réflexion et d'échange au cours duquel nous souhaitons une participation des auditeurs. La première émission, le 23 mars, de 18 h 30 à 20 h 30, recevra Gérard Pierron et nous cheminerons ensemble à travers ce qu'on appelle la culture paysanne, ou ce qu'il en reste.

Ces chroniques de réflexion sociale n'exclueront pas l'humour, l'éclectisme ; la musique et la chanson seront naturellement de la partie. Surtout ne manquez pas le début de « Libertes » car l'indicatif musical, fruit de la rencontre de deux sacrés anars, est inédit, original et exclusif.

ALAIN CRAPAUD

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.